

Pour l'année 2025-2026	ÉCOLE										
	CLASSE	<input type="checkbox"/> TPS <input type="checkbox"/> PS <input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> Collège									

Nom :				Prénom :			
Sexe :				Né·e le :	..... / ..... / .....		
Lieu de naissance :							
Autorité	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre						
Garde de l'enfant	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Garde partagée <input type="checkbox"/> Autre						
<b>FRATRIE</b>							
Nom	Prénom	Date de naissance	Classe & École fréquentée			A charge ?	
		..... / ..... / .....				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		..... / ..... / .....				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
		..... / ..... / .....				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

<b>RESPONSABLE LÉGAL 1 (Parent 1)</b>		<b>RESPONSABLE LÉGAL 2 (Parent 2)</b>	
		Nom et nom de jeune fille	
		Prénom	
		Lien avec l'enfant	
Né·e le ..... / ..... / .....		Date de naissance	
		Lieu de naissance	
		Adresse	
(1) ..... - ..... - ..... - ..... - .....		Téléphone portable	
(2) ..... - ..... - ..... - ..... - .....		Téléphone fixe	
		Mail	
<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié·e <input type="checkbox"/> pacsé·e <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> divorcé·e <input type="checkbox"/> séparé·e <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant·e <input type="checkbox"/> autre		<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié·e <input type="checkbox"/> pacsé·e <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> divorcé·e <input type="checkbox"/> séparé·e <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant·e <input type="checkbox"/> autre	
		Situation familiale	
		Situation professionnelle	
		Employeur / adresse	
(1) ..... - ..... - ..... - ..... - .....		Tél pro ou bureau	
<b>CONJOINT DU RESPONSABLE LÉGAL 1</b> (si différent du responsable légal 2)		<b>CONJOINT DU RESPONSABLE LÉGAL 2</b> (si différent du responsable légal 1)	
		Nom	
		Prénom	
(1) ..... - ..... - ..... - ..... - .....		Téléphone portable	
<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant·e <input type="checkbox"/> autre		<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant·e <input type="checkbox"/> autre	
		Situation professionnelle	
		Employeur / adresse	
(1) ..... - ..... - ..... - ..... - .....		Tél pro ou bureau	

<b>PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les parents)</b>		
Nom et Prénom	Téléphone	Lien de parenté
(1) .....	..... - ..... - ..... - .....	
(2) .....	..... - ..... - ..... - .....	
(3) .....	..... - ..... - ..... - .....	

<b>N°allocataire CAF 39:</b> Merci de fournir votre numéro CAF du Jura. À défaut le tarif maximum sera appliqué.	N° : ..... <input type="checkbox"/> Responsable légal 1 <input type="checkbox"/> Responsable légal 2 <input type="checkbox"/> J'accepte que mon quotient familial soit consulté sur l'espace famille de la CAF.
	Si je ne souhaite pas que l'on consulte mon quotient familial, je cocher la case ci-dessous : <input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas transmettre mon quotient familial ; le tarif maximal me sera appliqué.
<b>N° Police d'assurance</b>	N° ..... Compagnie d'assurance : .....  <b>Fournir obligatoirement la photocopie de l'attestation d'assurance</b>

<b>RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX</b>			
 <b>Fournir obligatoirement la photocopie du carnet de vaccination</b>			
<b>ALLERGIES</b> (si allergie joindre un certificat médical, précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir)	Hors régime alimentaire	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Allergies alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Allergies médicamenteuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres allergies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon enfant présente-t-il un <b>problème de santé</b> :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si oui, je précise ci-dessous:
<b>RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :</b> Porte des lunettes, des lentilles de contact, un appareil dentaire ou auditif... Comportement, difficultés de sommeil, gestion des émotions...			
Médecin traitant (facultatif) :	Nom : ..... 		

<b>ENFANT À BESOINS SPÉCIFIQUES :</b>			
Mon enfant bénifie-t-il ou va-t-il bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ? ..... > <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Si oui, il est obligatoire de le fournir au moment de l'inscription.			
Mon enfant fait-il l'objet d'une notification MDPH ? ..... > <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Si oui, mon enfant bénifie de l'AEEH ? ..... > <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
 <b>merci de nous la fournir l'attestation AEEH au moment de l'inscription.</b>			

<b>RÉGIME ALIMENTAIRE</b>			
Je souhaite que mon enfant mange :	<input type="checkbox"/> Tous les aliments <i>Cette option inclut tous les types d'aliments sans restriction particulière.</i>	<input type="checkbox"/> Sans viande occasionnelle <i>Cette option correspond au régime sans porc, tout en permettant de manger d'autres viandes et du poisson.</i>	<input type="checkbox"/> Ni viande, ni poisson <i>Cette option correspond à un régime végétarien, excluant la consommation de viande et de poisson.</i>

<b>Pièces à joindre au dossier*</b> <small>En cas d'absence des pièces obligatoires, l'inscription ne pourra pas être validée.</small>	Photocopie du carnet de vaccination (carnet de santé)		<input type="checkbox"/> oui Partie réservée <input type="checkbox"/> oui au service du <input type="checkbox"/> oui Pôle Enfance <input type="checkbox"/> oui .....
	Attestation d'assurance valide (scolaire / périscolaire /extrascolaire)		
	<b>Si bénéficiaire PAI</b>	Projet d'Accueil Individualisé	
	<b>Si bénéficiaire AEEH</b>	l'Attestation AEEH	

• Possibilité de déposer en ligne les pièces à joindre sur votre espace personnalisé et sécurisé du portail famille : [ecla.portail-familles.app](http://ecla.portail-familles.app)

**Nous soussigné·e·s :** .....

**et** .....

certifions sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur ce document et nous engageons à signaler tout changement au Pôle Enfance de la ville de Lons-le-Saunier,

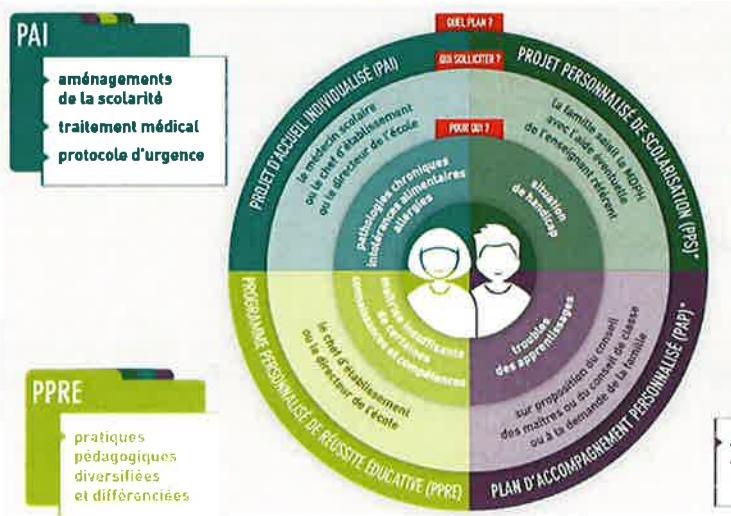
**À** ..... **le** ...../...../20..... **Signature des responsables légaux :**

Nom de l'enfant		École	
Prénom de l'enfant		Classe	

<b>Pièces à joindre au dossier*</b>  En cas d'absence des pièces obligatoires, l'inscription ne pourra pas être validée.	<b>Si 1<sup>re</sup> inscription de l'enfant</b>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> oui	Partie réservée au service du Pôle Enfance  .....
	Photocopie du livret de famille ou acte de naissance		
	Justificatif de domicile		
	<b>Si changement d'école</b>		
	Certificat de radiation		

### Projet d'accueil individualisé

L'admission d'un mineur dans les structures est soumise à la fourniture par ses représentants légaux de renseignements d'ordre médical dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de la jeunesse (article R. 227-7 du Code de l'action sociale et des familles). Ces informations sont adressées à l'organisateur de l'accueil ou à son représentant, lequel s'assure du respect de leur confidentialité. Le PAI est transmis par les parents, dans le cadre de ce recueil d'informations d'ordre médical, à l'organisateur de l'accueil.



Le diagramme illustre le PAI (Projet d'accueil individualisé) comme un processus central, entouré par les PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), le PPRE (Projet Personnalisé de Rupture Educative) et le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé). Les PPS et PPRE sont liés au PAI par des flèches, et le PAP est également relié au PAI.

*Si mon enfant bénéficie d'un PAI, je joins une photocopie (sous enveloppe) de mon dossier.*

### Protection des données

Je suis informé·e que mes données personnelles sont enregistrées et traitées par la Ville de Lons-le-Saunier, représentée par Monsieur le Maire, responsable de traitement, sur la base légale de l'article 6.1 b du Règlement Général sur la Protection des Données.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le pôle enfance dans un fichier informatisé dans le but du suivi du dossier de l'enfant accueilli en structure.

Afin de protéger la confidentialité de mes données personnelles, la Ville de Lons-le-Saunier s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager mes données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organisme, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données. Les données seront conservées par la Ville de Lons-le-Saunier pendant toute la période de traitement.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

*Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de mes données. Je bénéficie également du droit à la portabilité de mes données. Je peux exercer ces droits en adressant un email à [dpo@lonslesaunier.fr](mailto:dpo@lonslesaunier.fr) ou en écrivant à l'adresse suivante : Mairie de LONS-LE-SAUNIER, Délégué à la Protection des Données, 4 avenue du 44<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, 39000 LONS-LE-SAUNIER.*

*S'il ne m'était pas donné satisfaction, j'ai la possibilité de saisir la CNIL.*

### Demande de dérogation à la carte scolaire pour les familles de Lons le Saunier

Si je souhaite scolariser mon enfant dans une **autre école que celle de rattachement** (**école dont dépend l'adresse du domicile de la famille**), vous devez joindre un courrier justifiant cette demande. Cette demande sera alors étudiée en commission.

## Famille résidant hors Lons-le-Saunier et communes dites de rattachement

Pour les enfants qui résident dans une commune extérieure à Lons (sauf pour les enfants des communes dites de rattachement que sont : Chille, Montaigu, Le Pin, Villeneuve sous Pymont), je complète le document ci-dessous :

### Motivation de la demande d'inscription hors de la commune de résidence

Absence de structure d'accueil dans la commune de résidence	<input type="checkbox"/>
Renouvellement d'inscription jusqu'au terme de la scolarité maternelle ou élémentaire	<input type="checkbox"/>
Obligations professionnelles des parents et absence de restauration et de gardes organisées	<input type="checkbox"/>
Raisons médicales (joindre un certificat établi par un médecin)	<input type="checkbox"/>
Inscription d'un frère ou d'une sœur dans une école publique de Lons-le-Saunier	<input type="checkbox"/>
Inscription de l'enfant dans une classe Ulis – sur notification de la MDPH (à fournir)	<input type="checkbox"/>

*Loi n° 83-663 du 22/7/1983 posant le principe de la répartition des charges scolaires entre les communes d'accueil et de résidence des élèves des écoles élémentaires et maternelles.*

*Loi n°2004-809 du 13/8/2004 art 87 et 2005-157 du 23/2/2005 art 113, complétant le dispositif législatif. Décret n°86-425 du 12 mars 1986, relatif aux cas dérogatoires engendrant l'obligation de participation aux charges scolaires. Article L212-8 du code de l'éducation posant le principe d'un libre accord pour la répartition des charges scolaires entre la commune et la commune de résidence de l'enfant.*

### Date et signature des parents :

**Accord de l'autorité de la commune de résidence ayant la compétence scolaire :**  
(Maire – Président de Sivos – RPI – Président EPCI)  
Avis favorable  Avis défavorable   
Nom – Prénom : \_\_\_\_\_  
Date, signature et cachet

**Décision du Maire de Lons Ou de son représentant**  
Avis favorable  Avis défavorable   
Date, signature et cachet

**Nous soussigné·e·s :** .....

**et** .....

certifions sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur ce document et nous engageons à signaler tout changement au sein du Pôle Enfance de la ville de Lons-le-Saunier,

**À** .....

**le** ...../...../20....

**Signature des responsables légaux :**

**PÔLE ENFANCE DE LA VILLE DE LONS LE SAUNIER**

 4, avenue du 44<sup>e</sup> RI  
39 000 Lons-le-Saunier

 03 84 47 88 51  
 pole.enfance@lonslesaunier.fr

## Inscription Périscolaire 2025-2026

Réervé au service

Date de retour :

Nom de l'enfant		École	
Prénom de l'enfant		Classe	

### FICHE AUTORISATION DE MON ENFANT

#### Personnes habilitées à venir récupérer mon enfant (en dehors des responsables légaux)

NOM		NOM		NOM	
Prénom		Prénom		Prénom	
Téléphone		Téléphone		Téléphone	
Lien avec l'enfant		Lien avec l'enfant		Lien avec l'enfant	

#### Départ après l'accueil périscolaire du soir (uniquement pour les enfants d'école élémentaire)

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de l'accueil du soir :  Oui à 18h30  Non

Si oui, quels jours ?  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

### Autorisations globales

**Autorisation de sortie :** Mon enfant peut participer aux sorties organisées par l'accueil de Loisirs. Je serai prévenu·e au préalable des sorties nécessitant un moyen de transport en commun.

Oui  Non

**Autorisation de publication:** Autorise la Ville de Lons-le-Saunier à filmer ou à photographier mon enfant et à reproduire, diffuser et publier son image dans les publications. Ces réalisations pourront être diffusées pour le compte de la Ville de Lons-le-Saunier sur les supports suivants :

Site internet Ville de Lons  Oui  Non Espace famille Ville de Lons  Oui  Non

Page Facebook Ville de Lons  Oui  Non Presse locale  Oui  Non

Mag'Lons  Oui  Non Instagram  Oui  Non

**Autorisation d'hospitalisation :** Si injoignable je donne pouvoir au responsable de l'Accueil de Loisirs de faire pratiquer des examens médicaux et ou de faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Oui  Non

**Autorisation d'intervention chirurgicale:** Si injoignable par le service hospitalier, j'autorise les soins hospitaliers et si besoin l'anesthésie de mon enfant au cas où il aurait à subir une intervention chirurgicale.

Oui  Non

### Protection des données

Je suis informé·e que mes données personnelles sont enregistrées et traitées par la Ville de Lons-le-Saunier, représentée par Monsieur le Maire, responsable de traitement, sur la base légale de l'article 6.1 b du Règlement Général sur la Protection des Données.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le pôle enfance dans un fichier informatisé dans le but du suivi du dossier de l'enfant accueilli en structure.

Afin de protéger la confidentialité de mes données personnelles, la Ville de Lons-le-Saunier s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager mes données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organisme, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données. Les données seront conservées par la Ville de Lons-le-Saunier pendant toute la période de traitement.

Date : ...../...../.....

Signature :

Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Je bénéficie également du droit à la portabilité de mes données. Je peux exercer ces droits en adressant un email à [dpo@lonslesaunier.fr](mailto:dpo@lonslesaunier.fr) ou en écrivant à l'adresse suivante : Mairie de LONS-LE-SAUNIER, Délégué à la Protection des Données, 4 avenue du 44<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, 39000 LONS-LE-SAUNIER. Si il ne m'était pas donné satisfaction, j'ai la possibilité de saisir la CNIL.

## INSCRIPTIONS RÉGULIÈRES

Chaque semaine  ou Semaine paire  ou Semaine impaire

### Accueil PÉRISCOLAIRE (lors des jours d'écoles)

Matin 7h15-8h20	<input type="checkbox"/> LUNDI	<input type="checkbox"/> MARDI	<input type="checkbox"/> JEUDI	<input type="checkbox"/> VENDREDI
Fin de matinée 11h30-12h15 (sans repas)	<input type="checkbox"/> LUNDI	<input type="checkbox"/> MARDI	<input type="checkbox"/> JEUDI	<input type="checkbox"/> VENDREDI
Début d'après-midi 13h-13h20 (sans repas)	<input type="checkbox"/> LUNDI	<input type="checkbox"/> MARDI	<input type="checkbox"/> JEUDI	<input type="checkbox"/> VENDREDI
Restauration 11h30-13h20 (avec repas)	<input type="checkbox"/> LUNDI	<input type="checkbox"/> MARDI	<input type="checkbox"/> JEUDI	<input type="checkbox"/> VENDREDI
Soir 16h30-18h30	<input type="checkbox"/> LUNDI	<input type="checkbox"/> MARDI	<input type="checkbox"/> JEUDI	<input type="checkbox"/> VENDREDI

**Si Inscriptions occasionnelles, merci de contacter le Pôle Enfance.**

**Pour rappel, les inscriptions et modifications aux repas doivent être prévenues au plus tard le mercredi 17h00 précédant la semaine de présence de votre enfant.**

Si mon enfant bénéficie d'une notification MDPH et/ou AEEH, merci de contacter le directeur de l'accueil de loisirs. Cette démarche permettra d'organiser un échange garantissant un accueil adapté à mon enfant.

### FACTURATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES, PRÉCISEZ QUI EST LE PAYEUR :

- Responsable légal 1** ou conjoint domicilié dans le même foyer
- Responsable légal 2** ou conjoint domicilié dans le même foyer.
- Tiers** (organismes, autre personne ...) : joindre une attestation de prise en charge.

### MODE DE PAIEMENT ET TARIFICATION

**Les factures doivent être réglées auprès du Trésor Public, en respectant les modalités indiquées sur ma facture ainsi que dans le Règlement Intérieur.**

Prélèvement bancaire :  oui (Merci de contacter le Pôle Enfance)  non

**Nous soussigné·e·s :** .....

**et** .....

- certifions sur l'honneur l'**exactitude des informations** renseignées sur ce document,
- nous engageons à **signaler tout changement** au sein du Pôle Enfance de la ville de Lons-le-Saunier,
- avons pris **connaissance du Règlement intérieur** des Accueils Collectifs de Mineurs de la ville de Lons-le-Saunier.

À .....

le ...../...../20.....

**Signature des responsables légaux :**

Ces documents sont à rendre en main propre au Pôle Enfance ou au directeur de l'accueil de loisirs.



Retour pour le 22 août 2025 au plus tard.



Au delà, le délai de traitement du dossier ne garantit pas une inscription pour la rentrée.

## PÔLE ENFANCE DE LA VILLE DE LONS LE SAUNIER



4, avenue du 44<sup>e</sup> RI  
39 000 Lons le Saunier



03 84 47 88 17



alshmairie@lonslesaunier.fr



santé  
famille  
retraite  
services

## Inscription Mercredis et Vacances 2025-2026

Réservé au service

Date de retour :

Nom de l'enfant		École	
Prénom de l'enfant		Classe	

### FICHE AUTORISATION DE MON ENFANT

#### Personnes habilitées à venir récupérer mon enfant (en dehors des responsables légaux)

NOM		NOM		NOM	
Prénom		Prénom		Prénom	
Téléphone		Téléphone		Téléphone	
Lien avec l'enfant		Lien avec l'enfant		Lien avec l'enfant	

#### Départ après l'accueil (uniquement pour les enfants d'école élémentaire)

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de l'accueil :  Non  Oui à partir de .....h..... (après 17h00)

### Autorisations globales

**Autorisation de sortie :** Mon enfant peut participer aux sorties organisées par l'accueil de Loisirs. Je serai prévenu·e au préalable des sorties nécessitant un moyen de transport en commun.

Oui  Non

**Autorisation de publication:** Autorise la Ville de Lons-le-Saunier à filmer ou à photographier mon enfant et à reproduire, diffuser et publier son image dans les publications. Ces réalisations pourront être diffusées pour le compte de la Ville de Lons-le-Saunier sur les supports suivants :

Site internet Ville de Lons	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Espace famille Ville de Lons	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Page Facebook Ville de Lons	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Presse locale	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Mag'Lons	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Instagram	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

**Autorisation d'hospitalisation :** Si injoignable je donne pouvoir au responsable de l'Accueil de Loisirs de faire pratiquer des examens médicaux et ou de faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Oui  Non

**Autorisation d'intervention chirurgicale:** Si injoignable par le service hospitalier, j'autorise les soins hospitaliers et si besoin l'anesthésie de mon enfant au cas où il aurait à subir une intervention chirurgicale.

Oui  Non

### Protection des données

Je suis informé·e que mes données personnelles sont enregistrées et traitées par la Ville de Lons-le-Saunier, représentée par Monsieur le Maire, responsable de traitement, sur la base légale de l'article 6.1 b du Règlement Général sur la Protection des Données.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le Pôle Enfance dans un fichier informatisé dans le but du suivi du dossier de l'enfant accueilli en structure.

Afin de protéger la confidentialité de mes données personnelles, la Ville de Lons-le-Saunier s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager mes données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organisme, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données. Les données seront conservées par la Ville de Lons le Saunier pendant toute la période de traitement.

Date : ...../...../.....

Signature :

Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de mes données. Je bénéficie également du droit à la portabilité de mes données. Je peux exercer ces droits en adressant un email à [dpo@lonslesaunier.fr](mailto:dpo@lonslesaunier.fr) ou en écrivant à l'adresse suivante : Mairie de LONS-LE-SAUNIER, Délégué à la Protection des Données, 4 avenue du 44<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, 39000 LONS-LE-SAUNIER. Si l'il ne m'était pas donné satisfaction, j'ai la possibilité de saisir la CNIL.

## INSCRIPTIONS

Pour réserver les accueils des mercredis, des petites et grandes vacances,  
**je contacte le Pôle Enfance.**

**Pour rappel, les inscriptions et modifications aux repas doivent être prévenues au plus tard le mercredi 17h00 précédant la semaine de présence de mon enfant.**

Si mon enfant bénéficie d'une notification MDPH, merci de contacter la directrice de l'accueil de loisirs. Cette démarche permettra d'organiser un échange garantissant un accueil adapté à mon enfant.

## FACTURATION DES ACCUEILS , PRÉCISEZ QUI EST LE PAYEUR :

- Responsable légal 1** ou conjoint domicilié dans le même foyer. (renseigné sur la fiche enfant)
- Responsable légal 2** ou conjoint domicilié dans le même foyer.
- Tiers** (organismes, autre personne ...) : joindre une attestation de prise en charge.

## MODE DE PAIEMENT ET TARIFICATION

**Les factures doivent être réglées auprès du Trésor Public, en respectant les modalités indiquées sur ma facture ainsi que dans le Règlement Intérieur.**

Prélèvement bancaire :  oui (Merci de contacter le Pôle Enfance)  non

**Nous soussigné·e·s :** .....

**et** .....

- certifions sur l'honneur l'**exactitude des informations** renseignées sur ce document,
- nous engageons à **signaler tout changement** au sein du Pôle Enfance de la ville de Lons-le-Saunier,
- avons pris **connaissance du Règlement Intérieur** des Accueils Collectifs de Mineurs de la ville de Lons-le-Saunier.

À .....

le ...../...../20.....

**Signature des responsables légaux :**

Ces documents sont à rendre en main propre au Pôle Enfance ou au directeur de l'accueil de loisirs.



Retour pour le 22 août 2025 au plus tard pour les inscriptions des mercredis. Au delà, le délai de traitement du dossier ne garantit pas une inscription pour la rentrée.

## PÔLE ENFANCE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

4, avenue du 44<sup>e</sup> RI  
39 000 Lons-le-Saunier

03 84 47 88 17

alshmairie@lonslesaunier.fr



## Les tarifs

Les tarifs appliqués tiennent compte des quotients familiaux de la Caisse d'Allocations Familiales du Jura (CAF), pour les ressortissants du régime général et pour les allocataires de la MSA. En l'absence du numéro d'allocataire de la CAF du Jura ou de la MSA, le tarif maximum est appliqué.

Cas particulier : Enfants placés, enfants des demandeurs d'asile, enfants primo arrivant ... (voir grille tarifaire).

Les tarifs sont modulés en application des barèmes de la CAF, suivant la délibération spécifique aux tarifs. Lorsqu'un enfant reste à la charge de l'équipe de l'accueil de loisirs au-delà de l'heure de fermeture, plus particulièrement le soir, une pénalité d'un montant de 15€ est appliquée.

## Les conditions d'annulation

En cas d'absence pour maladie, les familles doivent prévenir le Pôle Enfance en téléphonant entre 8h00 et 8h30 le jour même. Si l'enfant est présent à l'école, il est impossible d'annuler le repas, le repas sera donc facturé.

Les absences non signalées sont facturées et font l'objet d'une pénalité. Les absences pour convenance personnelle sont facturées.

Si un rendez-vous médical est programmé pendant le temps de restauration, le repas reste facturé car il aura été commandé.

En cas de sortie scolaire, le repas et le temps du midi sont systématiquement annulés.

En cas de séjours, la période est annulée.

En cas de formation de l'enseignant, la journée est annulée.

En cas de grève, les inscriptions pour la pause méridienne sont systématiquement annulées. La collectivité mettant en place si besoin le Service Minimum d'Accueil (SMA). Pour inscrire son enfant au SMA, il faut appeler le Pôle Enfance pour maintenir le repas, la pause méridienne et les temps d'accueil (matin et soir).

## Les inscriptions

L'inscription aux différentes activités doit faire l'objet d'une réservation préalable auprès du Pôle Enfance ou sur le portail famille : [ecla.portail-familles.net](http://ecla.portail-familles.net).

Pour constituer le dossier de l'enfant, il faut rapporter les documents suivants au Pôle Enfance :

- Le dossier de votre enfant (composé de la fiche enfant et des fiches d'inscriptions)
- L'attestation d'assurance ou responsabilité civile couvrant votre enfant sur les différents temps fréquentés (périscolaires et/ou extrascolaires)
- La photocopie du carnet de vaccination
- Un justificatif de domicile (si adresse non présente sur l'attestation d'assurance)
- La notification AEEH (le cas échéant)

### Les inscriptions :

- Pour le temps périscolaire (matin, midi, soir et restauration), elles peuvent être effectuées à l'année ou au mois. L'inscription ou la désinscription d'un enfant est possible pour le temps périscolaire (hors repas) jusqu'au jour même avant 8h30.
- Pour les repas, les mercredis et les vacances, l'inscription doit être réalisée au plus tard le mercredi à 17h00 précédent la semaine concernée.

### Les inscriptions par internet :

En dehors des vacances et des mercredis, il est possible de faire les inscriptions par internet en se connectant sur le portail familles du pôle enfance. <https://ecla.portail-familles.app/>

## La facturation

Dès la réception de l'avis des sommes à payer par le Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier, les familles doivent régler leur facture auprès du Trésor Public à l'aide des moyens de paiement suivants :

- Espèces chez un buraliste partenaire jusqu'à 300 € maximum
- Chèque
- Chèque Emploi Service Universel (CESU) pour les enfants de moins de 6 ans en dehors des repas
- Chèque Vacances - ANCV (pour les vacances)
- Carte bancaire
- Virement sur le compte du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier dont l'IBAN est mentionné sur l'avis des sommes à payer.

Il est également possible de mettre en place un prélèvement automatique en contactant le Pôle Enfance. Après deux échecs de prélèvement automatique, celui-ci sera annulé. Pour les familles rencontrant de grosses difficultés financières, un accompagnement par le CCAS de la ville de Lons-le-Saunier peut être envisagé.

**Priorité aux Réservations :** Les familles dont les factures impayées datent de plus de 4 mois ou qui n'ont pas entrepris de démarches actives auprès du Trésor Public ou de l'assistante sociale pour régulariser leur situation ne seront pas prioritaires pour les réservations à l'ensemble des accueils périscolaires et vacances (repas compris). Toute inscription sera alors annulée.

# Règlement Intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs de la ville de Lons-le-Saunier



Les animations périscolaires et extrascolaires sont gérées par le « Pôle Enfance » de la ville de Lons-le-Saunier. Ces accueils de loisirs sont conçus comme des espaces de détente et de découverte, encadrés par des animateurs professionnels qualifiés. Ils complètent le temps scolaire et sont mis en œuvre sous un agrément de l'État déclaré auprès de la Direction Départementale à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Chaque accueil de loisirs est une entité éducative qui adhère à un projet éducatif neutre sur les plans philosophique, syndical, politique et religieux.

Le règlement intérieur vise à optimiser l'accueil des enfants dans ces structures. Il clarifie les règles de fonctionnement générales, en complément de la réglementation en vigueur pour la protection des mineurs.

Toute inscription à l'accueil de loisirs entraîne automatiquement l'acceptation du règlement intérieur. Le règlement intérieur peut être consulté sur la structure, sur le site internet de la ville de Lons le Saunier ainsi qu'au Pôle Enfance.

**Pôle Enfance  
Hôtel de Ville , 4 avenue du 44 RI  
39000 Lons le Saunier**

**03 84 47 88 17**

**alshmairie@lonslesaunier.fr**

**Pour tous renseignements, tarifs, et inscriptions :**  
**Du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.**  
**Le vendredi de 8h00 à 17h00.**

**2025**  
**2026**



## Les enfants

Les accueils de loisirs accueillent les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville de Lons-le-Saunier sur du temps périscolaire.

L'accueil des mercredis est possible pour les enfants scolarisés à partir de la Petite Section jusqu'à l'âge de 16 ans.

L'accueil des vacances est possible pour les enfants de 3 à 16 ans.

Les enfants en situation de handicap sont accueillis selon les orientations définies par la Maison du Handicap. La mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est alors obligatoire. L'équipe d'animation est formée et informée afin d'assurer un accompagnement adapté. Elle entretient également un lien privilégié avec la famille, l'école et les professionnels de santé pour garantir un accueil de qualité.

## Les différents sites

accueil de Loisirs	Adresse	Type d'accueil
Bernard Clavel	4 rue du Couchant	Accueil Périscolaire
Françoise Dolto	76 rue Saint-Désiré	
Jacques Prévert	25 avenue Abbé Lemire	
Richebourg	135 rue Désiré Monnier	
François Rollet	280 rue des Violettes	
Jean-Jacques Rousseau	16 rue du Vignoble	
Paul-Emile Victor	14 rue François Bussenet	
Montciel	Plateau de Montciel	Accueil mercredis et vacances

## Les locaux

Les accueils de loisirs se situent principalement au sein des établissements scolaires, à l'exception de celui de Montciel, qui dispose de locaux dédiés sur le site du plateau de Montciel.

Un état des lieux a été réalisé par nos services afin d'identifier les espaces partagés avec l'école et ceux spécifiquement attribués à l'Accueil Collectif de Mineurs, permettant ainsi de prévenir d'éventuels désaccords.

La plupart des accueils disposent de locaux adaptés à leur fonctionnement, aménagés avec du mobilier correspondant à l'âge des enfants. Les temps de restauration se déroulent dans des espaces exclusivement dédiés à cet usage.

## Les équipes d'encadrement

Sur chaque site une équipe est constituée :

- d'un directeur titulaire d'un BPJEPS ou à minima d'un BAFD.
- d'un directeur adjoint diplômé (en fonction de la taille de la structure)
- d'animateurs professionnels, diplômés ou en formation dans le domaine de l'animation.

L'équipe d'encadrement répond aux normes d'encadrement définies par le Ministère de tutelle.

## l'Implication des familles

L'équipe d'animation est attentive au bien-être des enfants et reste disponible pour les familles concernant l'accueil des enfants. Pour des situations spécifiques, il est recommandé de contacter la direction de la structure.

Les règles de vie collective de l'accueil de loisirs sont établies par l'équipe d'animation en collaboration avec les enfants. Ces règles peuvent être modifiées en fonction des demandes des enfants ou de l'équipe, tout en restant cohérentes avec le projet éducatif de la collectivité. Elles doivent être respectées par tous, enfants et adultes, durant les temps d'accueil.

Le non-respect de ces règles de vie ne peut être toléré chez les enfants comme chez les adultes. Si le simple rappel de ces règles ne suffit pas pour faire évoluer positivement les comportements, des mesures peuvent être prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

## Les jours et horaires d'ouverture

Les accueils sont ouverts les jours scolaires, à savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Dans les accueils périscolaires : 1 dans chaque école

- le matin de 7h15 à 8h20
- le midi sans repas de 11h30 à 12h15 et de 13h00 à 13h20
- le midi avec repas
- le soir de 16h30 à 18h30

Les mercredis et les vacances scolaires : de 8h00 à 18h00 à l'accueil de loisirs de Montciel, avec possibilité d'accueils délocalisés dès 7h15 le matin et le soir jusqu'à 18h30, dans les locaux des accueils de loisirs Françoise Dolto (et accueil Rousseau à la demande auprès de la direction de Montciel).

Des navettes sont mises en place pour acheminer les enfants sur le site de Montciel.

Les mercredis en période scolaire, l'accueil est possible à la journée avec repas et à la demi-journée avec ou sans repas.

Durant les vacances scolaires, l'inscription se fait obligatoirement à la journée.

## Santé et sécurité

Vaccinations : Tous les enfants doivent être vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP).

Pour ceux nés après le 1er janvier 2018, huit vaccins supplémentaires sont exigés : coqueluche, Haemophilus influenzae B, hépatite B, pneumocoque, méningocoque C, rougeole, oreillons et rubéole. La photocopie du carnet de vaccination doit être transmise chaque année.

Santé : Les enfants fiévreux ( $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ), présentant les symptômes d'une maladie contagieuse ou malades durant la nuit ne peuvent pas être admis en collectivité. La présence de poux doit être signalée à la direction de l'accueil.

Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : La direction et le Pôle Enfance doivent en avoir une copie et connaître les modalités d'intervention.

Handicap et maladies chroniques : L'accueil est possible après accord du médecin traitant et organisation avec les parents.

Allergies : Un PAI doit être fourni au pôle enfance.

Soins et urgences :

Petites blessures : soins administrés par l'équipe avec produits autorisés.

Doute sur l'état de santé : la direction contacte les parents et informe le Pôle Enfance.

Situation grave : alerte des responsables légaux (ou des personnes à prévenir en cas d'urgence), des secours. L'enfant sera conduit aux urgences par le service dédié avec un animateur si les parents ne peuvent venir rapidement.

Situation familiale : En cas de divorce, merci de nous communiquer les modalités de garde. En cas de suspension de l'autorité parentale, il est impératif de fournir un acte de jugement officiel.

Assurance : L'accueil est couvert par une assurance responsabilité civile. Chaque année, les parents doivent également fournir une attestation d'assurance couvrant leur enfant sur les différents temps fréquentés (périscolaires et/ou extrascolaires).

Objets personnels : Les objets de valeur, dangereux ou non essentiels (sauf doudou) sont interdits. Il est recommandé de marquer les vêtements. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

## Repas et goûters

Les repas (et goûters pour les maternelles) sont fournis par la cuisine centrale de Lons-le-Saunier. Les menus, établis par une diététicienne, sont disponibles sur place et en ligne. Les enfants doivent goûter chaque plat servi. Les quantités sont adaptées à leur âge et leur appétit, avec une possibilité d'être rasservi.

3 Régimes alimentaires sont pris en compte : tous les aliments, sans viande occasionnelle et végétarien.

Les confiseries et boissons sucrées sont interdites, sauf pour les goûters d'anniversaire validés par la direction. Pour les préparations « maison » destinées à un groupe d'enfants, les emballages des ingrédients doivent être fournis afin de garantir la sécurité alimentaire. Les enfants participent à l'organisation du repas dans une démarche éducative.